



Com'Info

Première campagne de mobilité Surveillants et Brigadiers 2024

La **CGT Pénitentiaire** vous informe qu'après plusieurs vérifications et interventions sur le logiciel de classement, l'Administration nous a transmis, ainsi qu'aux services RH, un tableau qui semble enfin être fiabilisé .

Les lettres de classement sont transmises dans le même temps aux DISP pour diffusion aux agents dès ce **vendredi 14 juin** .

De ce fait, les personnels bénéficieront d'un délai supplémentaire pour pouvoir annuler ou modifier leurs vœux, à savoir jusqu'au **jeudi 20 juin minuit** .

Aucune demande d'annulation et/ou de modification de vœux reçue ou saisie au-delà du 20 juin minuit ne sera acceptée .

La **CGT Pénitentiaire** conseille malgré tout à tous les personnels de bien vérifier leur lettre de classement. Ce n'est pas souhaitable, mais des erreurs peuvent encore persister .

La **CGT Pénitentiaire** reste à votre disposition pour faire corriger ces erreurs si tel était le cas, afin que vous ne soyez pas pénalisés des dysfonctionnements logistiques de notre Administration .

Montreuil le 13/06/2024